

Switzerland-Estavayer-le-Lac: Consultative engineering and construction services

OJ S 162/2014 26/08/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière, filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: Gestion des projets

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**Additional information can be obtained from:**

Official name: Office fédéral des routes – infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=831705**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes – Infrastructure routière filiale Estavayer-le-Lac

Postal address: Place de la Gare 7

Town: Estavayer-le-Lac

Postal code: 1470

Country: Switzerland

For the attention of: N12 Ext.Place de repos de La Joux-des-Ponts / prestations GC pr phases DP à 53

E-mail: marchespublics.estavayer@astra.admin.ch**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity**I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Extension multifonctionnelle de la place de repos La Joux-des-Ponts ; prestations d'ingénieurs GC pour les phases partielles DP à 53

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 12: Architectural services; engineering services and integrated engineering services; urban planning and landscape engineering services; related scientific and technical consulting services; technical testing and analysis services
Main site or place of performance: Place de repos La Joux-des-Ponts; Estavayer-le-Lac (séances); Ittigen (Centrale).
NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le projet consiste à réaménager la place de repos de La Joux-des-Ponts pour y accueillir 30 à 50 places supplémentaires pour les camions, de la mettre en conformité avec la directive OFROU 11001 «Profils types, aires de repos et de ravitaillement des routes nationales» et d'offrir une utilisation possible d'une partie de la place pour les gens du voyage.

La place de repos de la Joux-des-Ponts se situe sur la route nationale N12, dans le canton de Fribourg, à hauteur du km d'entretien 18'000. Cette place est répartie de part et d'autre de la route nationale, chaque côté (Jura JU ou Alpes AL) ayant une entrée et une sortie propre. Il n'existe aucune liaison physique entre les deux côtés.

La place est comprise dans le tronçon d'entretien autoroutier TE1 « Outre Broye – Riaz » qui s'étend du km d'entretien 13'150 au km d'entretien 26'960. Ce tronçon a subi un renouvellement de 2009 à 2011.

Du côté Jura, un nouveau parking pour poids lourds est aménagé à l'Ouest de la place de repos actuelle, tandis que l'organisation de la place de repos existante est modifiée.

Jouxtant cette zone, un nouvel espace de places de parc pour camions sera construit avec en son centre un nouvel édicule comprenant douches et WC. Les conduites respectives (canalisation, réservoir d'eau défense incendie, électro et batterie de tubes) sont à construire. D'un point de vue BSA, de nouveaux équipements seront prévus sur cette place, tels que de l'éclairage, vidéosurveillance et alimentation électrique.

Du côté Alpes, l'organisation de la place de repos actuelle est adaptée et une zone multifonctionnelle est construite à l'Ouest de la place existante. La zone existante sera modifiée par des travaux de génie civil pour correspondre aux besoins des nouvelles places de parc des camions. De plus, la future aire prévue pour les gens du voyage sera bâtie dans la continuité de cette zone. Au niveau BSA, les travaux de génie civil auront un impact sur le positionnement de certains équipements électromécaniques.

L'accès aux extensions de la place de repos s'effectue toujours par la zone existante et la sortie s'effectue par les bretelles actuelles.

II.1.6. CPV code(s)

71310000 Consultative engineering and construction services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: tous les paiements se font en francs suisses [CHF].

Délai de paiement: 30 jours dès réception de la facture à l'OFROU.

Coûts à inclure dans le prix offert: la rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat y compris les prestations complémentaires pour l'accomplissement de la prestation globale terminée et les outils nécessaires.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises aux conditions suivantes:

- la communauté est sous forme de société simple,
- un soumissionnaire assume la direction technique et administrative et il indique les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. 50 % au maximum de la prestation peuvent être fournis par des sous-traitants. La liste exhaustive des sous-traitants doit être impérativement jointe. Les personnes-clés ne peuvent pas appartenir à un sous-traitant.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et apportant la preuve de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en francs:

Q1: capacité technique,

Q2: capacité économique / financière,

Q3: personnes-clés.

Les critères de qualification ne doivent pas être remplis par chaque partenaire, mais par l'association, à moins qu'une exigence ne se réfère expressément aux partenaires

individuellement, comme par exemple la certification.

Justificatifs requis:

Les attestations / confirmations suivantes doivent être déposées en même temps que le dossier de l'offre ; à défaut, l'offre ne sera pas examinée:

Q1: capacité technique.

Q1.1: 2 objets de référence avec des prestations prévues d'un projet comparable et du même domaine technique, en indiquant la période, le volume d'investissement, les prestations, la personne de référence du mandat avec un n° de téléphone.

Q1.2: participation de 50% maximum de sous-traitants.

Q1.3: certificat valable d'un système qualité selon ISO 9001 ou d'un système de gestion de la qualité équivalent au moins pour le partenaire assurant la direction de la communauté.

Q2: capacité économique / financière.

Q2.1: le chiffre d'affaires annuel est supérieur au double du montant annuel du marché.

Q2.2: attestations à remettre avec l'offre:

- Extrait actuel du registre de commerce,
- Extrait actuel du registre des poursuites.

Q2.3: Attestations valables des assurances responsabilité civile du soumissionnaire ou, le cas échéant, du groupement également à remettre avec l'offre.

Le mandant se réserve le droit, après le dépôt des offres, de demander des attestations supplémentaires. Ces dernières seront remises au mandant dans un délai de 7 jours.

Q3: personnes-clés

Q 3.1: Références des personnes-clés* relatives à 2 projets de complexité comparable, réalisés dans le cadre de la même fonction ou d'une fonction suppléante dans le même domaine spécialisé (T/G / T/U / K), indiquant la période, l'investissement global du projet, les travaux exécutés / les prestations effectuées et l'interlocuteur (mandant) autorisé à fournir des renseignements.

Q 3.2: Preuve que la disponibilité de la/les personnes-clés * et du suppléant du chef de projet est plus grande que la disponibilité nécessaire pendant la durée du projet. Énumération détaillée et description de la charge dans le temps au sein de l'entreprise et des autres projets. Comme personnes-clés sont considérées les personnes qui exécuteront les fonctions de:

- Chef de projet,
- Responsable de la direction locale des travaux.

Q3.3: Connaissances linguistiques:

Les personnes-clés et le suppléant du chef de projet doivent impérativement pouvoir justifier, au travers des CV, d'un niveau de maîtrise du français au moins égal au niveau B2 à l'oral et à l'écrit.

Le niveau cité ci-dessus relève du Cadre européen commun de référence pour les langues édité par le Conseil de l'Europe. Le soumissionnaire devra remplir les tableaux "Exigences linguistiques" au chapitre 2.0.4 du document d'offre et joindre au CV tout certificat de niveau requis ou équivalent ou fournir les explications suffisantes pour justifier les niveaux atteints (cours de langue, études dans une langue étrangère, projets réalisés dans une langue étrangère).

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

N12.76 100077

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

3.10.2014 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Selon les conditions générales KBOB pour les prestations de

mandataire, édition 2006.

Négociations: sont réservées.

Conditions régissant la procédure: le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications: 1. Visite des lieux Aucune visite des lieux n'est prévue. 2. Rémunération des offres, restitution des documents L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers ne sont pas retournés. 3. Ouverture des offres L'ouverture des offres n'est pas publique. Les soumissionnaires reçoivent simplement un procès-verbal anonyme d'ouverture des offres. 4. Adjudication des prestations L'adjudicataire n'a aucun droit à une adjudication complète des prestations mises en adjudication. 5. Obtention des pièces du dossier Les pièces peuvent être consultées exclusivement sur simap (www.simap.ch) jusqu'au délai du dépôt des offres (simap point 1.4). 6. Réserve L'appel d'offres et les délais mentionnés sont sous réserve de la disponibilité de crédits suffisants ainsi que l'approbation définitive de la procédure d'approbation des plans. Les délais se pourraient décaler après l'adjudication du mandat. 7. Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU Le manuel sur les marchés publics, Routes nationales, OFROU est la base pour les procédures d'acquisition. Le manuel peut être téléchargé sur le site: www.astra.admin.ch/dienstleistungen. 8. Admission de l'auteur du projet L'auteur du projet définitif GC (AP), Emch+Berger AG, Bern, est autorisé à soumettre une offre. Toutes les pièces du dossier étant également accessibles aux soumissionnaires, les règles de la transparence et de l'égalité de traitement sont pleinement respectées. 9. Exclusion, préimplication Groupe AJS, Neuchâtel, est exclu de la présente procédure. www.simap.ch

Indication des voies de recours: conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles.

Délai de livraison / remarques: les offres globales et forfaitaires et/ou les offres avec un tarif moyen horaire ne sont pas admises.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: la date et l'heure de réception par l'ofrou font foi. Dossier complet sur supports papier (2 fois) et électronique sur clé usb (2 fois) dans une enveloppe cachetée portant le numéro / l'intitulé officiel du projet avec la mention « Ne pas ouvrir, documents d'appel d'offres ». En cas de remise à la loge de l'OFROU, filiale d'Estavayer-le-Lac (par le soumissionnaire lui-même ou par un courrier), la présentation doit avoir lieu au plus tard dans le délai de présentation susmentionné, pendant les heures d'ouverture de la loge (jusqu'à 12h00, pour l'adresse voir le lieu de dépôt) et contre remise d'un récépissé de l'OFROU. Dans tous les cas, il incombe au soumissionnaire d'apporter la preuve qu'il a présenté son offre dans les délais. Les offres déposées hors délai ne sauraient être prises en considération et sont renvoyées à leur expéditeur sans avoir été ouvertes. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte.

Publication de référence nationale: Simap de la 22.8.2014, doc. 831705.

Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 12.9.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.8.2014